Rapport d'activité de l'asbl

Les câlineurs de bébés

Année 2019 (première année)

Adresse mail : lescalineursdebebes@gmail.com

Page Facebook : Les câlineurs de bébés - Belgique

« Les Câlineurs de bébés » asbl – avenue de la Couronne 38 – 1050 Bruxelles –

RPM Région Bruxelles Capitale - 0712.575 658 – Numéro de compte BE26000452905629

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Notre fonctionnement interne	5
III.	Présentation de l'équipe	6
IV.	Notre mode d'intervention	7
V.	Notre catégorie de la population visée	9
VI.	Ce que nous avons fait en 2019	9
VII.	Nous faire connaître et établir notre image	14
VIII.	Nos projets pour 2020	17
IX.	Conclusion	18
X.	Annexes	19

I – Introduction

Pourquoi avoir créé l'association « les Câlineurs de bébés » ?

C'est une vidéo parue dans les réseaux sociaux (facebook) montrant un grand père câlinant des bébés à l'hôpital aux Etats Unis (voir lien : https://www.facebook.com/ChildrensHealthcareofAtlanta/) qui a suscité un engouement chez une quarantaine de personnes, souhaitant monter la même initiative en Belgique. Elles se sont réunies pour ébaucher ce projet, toutes convaincues que tous les bébés ont besoin d'être câlinés et rassurés, d'autant plus lorsqu'ils sont hospitalisés, dans un univers qu'ils perçoivent comme stressant et angoissant. Or lorsqu'on est parent et que son bébé doit être hospitalisé pour une certaine durée, on n'a pas forcément la possibilité de rester 24H/24 avec lui. De même pour les membres du personnel médical, qui doivent assurer un rythme de soins effréné chaque jour.

La mission de départ de notre association est fondée sur les bienfaits de la câlinothérapie (voir articles en Annexe 1)

Une attribution de thèmes de travail a été rapidement faite et un petit groupe de personnes s'est investi de la mission de réaliser le projet. Ainsi démarra l'aventure des « Câlineurs de bébés »

C'est pour offrir réconfort, chaleur et sécurité aux bébés hospitalisés et apporter un relais aux parents et au personnel soignant, que notre association, unique en Belgique, a été créée en Octobre 2018.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association de bénévoles qui câlinons les bébés de 0 à 18 mois auprès des services hospitaliers spécialisés dans la toute petite enfance.

Que proposons-nous ?

Nous proposons un «relais tendresse» aux bébés dont les parents ne peuvent être présents de manière continue lors de leur séjour à l'hôpital et cela, toujours avec leur accord préalable et celui des services hospitaliers.
Notre fonctionnement en groupe nous permet, grâce à l'étendue de nos disponibilités horaires, d'assurer de larges plages de présence auprès des services demandeurs.

Notre offre concrète

Ce « relais tendresse » se traduit concrètement par des moments de câlinage (bercer, dorloter, réconforter, chanter), afin que les bébés puissent bénéficier d'un maximum de chaleur et de tendresse lors de leur hospitalisation.

Comment intervenons-nous ?

- **Continuité** : Nos bénévoles s'engagent dans la durée, afin de garantir fiabilité, continuité et efficacité de notre action
- **A la demande** : Nous prenons en charge les nourrissons à la demande du personnel hospitalier chaque jour de la semaine et en accord avec les parents.
- **Présence régulière** : Nous assurons une présence quotidienne régulière dans le service
- **Respect des horaires** : Nous respectons les horaires prévus avec l'établissement.
- **Règles d'hygiène** : Nous respectons les règles d'hygiène en vigueur dans le service hospitalier

Nos valeurs et notre engagement

(voir Annexe 2 – Notre Charte déontologique)

La philosophie de notre association se résume en quelques mots:
Bienveillance, respect, confiance.

Le bon fonctionnement de notre association repose sur les relations de confiance instaurées entre les professionnels de santé, les parents et les bénévoles, et se fonde également sur notre code de déontologie.

Chaque membre bénévole câlineur s'engage ainsi à :

- travailler en liaison avec l'équipe soignante et les parents
- adapter son approche, son geste en fonction de la pathologie du bébé, en prenant soin d'être informé auprès du personnel soignant.
- respecter la confidentialité des informations qui pourraient leur parvenir, concernant tant l'établissement et le personnel que le patient lui-même
- agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun
- n'intervenir ni dans le domaine médical, ni paramédical, ni administratif
- agir en support des parents, en prolongement de leurs gestes affectueux

II – Notre fonctionnement interne

A – Gouvernance :

L'asbl est constituée :

D'un Conseil d'administration, constitué de 5 membres :

- Danielle Bizac
- Emmanuel Bizac
- Francine de Bisscop
- Lorraine de Tiege
- Melanie Mc Cluskey

D'une assemblée générale (membres effectifs, qui sont aussi, à ce jour les membres fondateurs de l'asbl)

- Nathalie Berg
- Danielle Bizac
- Emmanuel Bizac
- Francine de Bisscop
- Géraldine de Launoit
- Lorraine de Tiege
- Chantal Boffa
- Manon Kroes *(membre démissionnaire en 2020)*
- Melanie Mc Cluskey
- Marie Moreau
- Lidwine Pappaert
- Isabelle Vauthier *(membre démissionnaire en 2020)*

B – Réunions et coordination générale:

Le Conseil d'Administration

- Le CA communique en permanence via un groupe WhatsApp dédié, et se réunit par ailleurs régulièrement avec ordre du jour fixé et validé par avance ;
- Le CA s'est réuni 6 fois en 2019 (22/01/2019 ; 26/02/2019 ; 02/04/2019 ; 02/07.2019 ; 04/10/2019 ; 20/11/2019). Tous les procès verbaux de ces réunions sont envoyés aux membres effectifs une semaine au plus après la tenue du CA. Ils sont documentés disponibles sur demande.

Les membres effectifs

- L'ensemble des membres effectifs communique également de façon régulière via un autre groupe WhatsApp dédié
- En 2019, les membres effectifs se sont réunis 6 fois également, en général suite au CA. Il s'agit alors de faire réagir au PV du CA précédent et d'aborder des thèmes de travail divers (financement, démarches auprès des institutions hospitalières d'accueil, communication, recrutement, supervision, formations etc…). Les réunions ont eu lieu aux dates suivantes : 18/02.2019 ; 15/03.2019 ; 13/05/2019 ; 03/10/2019 ; 04/12/2019). Les notes de ces réunions sont également documentées et disponibles sur demande.

III – Présentation de l'équipe

Actuellement nous sommes une équipe de 25 câlineuses, qui câlinons dans 3 services à l'HUDERF, 7 jours sur 7. Il ne faut pas avoir de diplôme ou de formation particulière pour câliner. Néanmoins nous faisons une sélection rigoureuse au préalable ;

A – Le processus de recrutement

Cette année, en phase de démarrage nous avons privilégié les candidats venant du cercle d'amis des membres fondateurs, afin de garantir une confiance absolue. Une présélection est ensuite faire su la base d'un questionnaire (voir Annexe 4). Un entretien individuel est alors proposé au futur ou à la future candidat.e qui sera reçu.e par deux administrateurs. Une discussion s'en suit. Si la personne satisfait aux critères prédéfinis, elle devra effectuer une période d'essai de 3 mois et sera marrainée par une personne travaillant déjà sur le terrain. A la fin de cette période, une réunion est organisée avec le.a candidate, la marraine et une responsable du service hospitalier. Si tout est en ordre son câlinage en autonomie peut démarrer. Au bout de 6mois, si toutes les parties prenantes sont en accord, le.la candidat.e est confirmé.e officiellement. (voir Annexe 3)

B – La gestion des bénévoles

La gestion des bénévoles fait l'objet de la plus grande attention possible, tant il est vrai que c'est de la qualité de cette gestion que dépend en grande partie la crédibilité de notre association. Les bénévoles sont donc suivis et accompagnés avec le plus grand soin.

L'intervision

Les bénévoles actifs dans les différents services d'accueil ont régulièrement accès à des séances d'intervision et d'échanges entre eux, afin de traiter tous les points délicats ou nécessaires au fonctionnement optimal de nos services.

La supervision

A partir de 2020 seront également proposées des séances de supervision, avec des professionnels, afin de traiter des sujets requérant des expertises particulières (tels que gestion de la douleur, gestion de l'attachement, gestion de la distance avec le personnel soignant…)

Les formations

L'équipe des membres effectifs a reçu en 2019 une formation par une prestataire externe, centrée sur l'hygiène, le portage du bébé et une approche globale du nouveau-né hospitalisé. Cette formation est ensuite transmise aux nouveaux bénévoles par les marraines.

En outre, le personnel soignant de chaque service d'accueil donne des instructions très précises aux câlineurs, en fonction de leurs exigences et attentes particulières. Chaque bénévole reçoit un petit mémo reprenant toutes les règles à observer.

En 2020 sont prévues des formations de plus grande ampleur, nécessitant des fonds

IV – Notre mode d'intervention

A – Obtenir l'autorisation des parents et du personnel

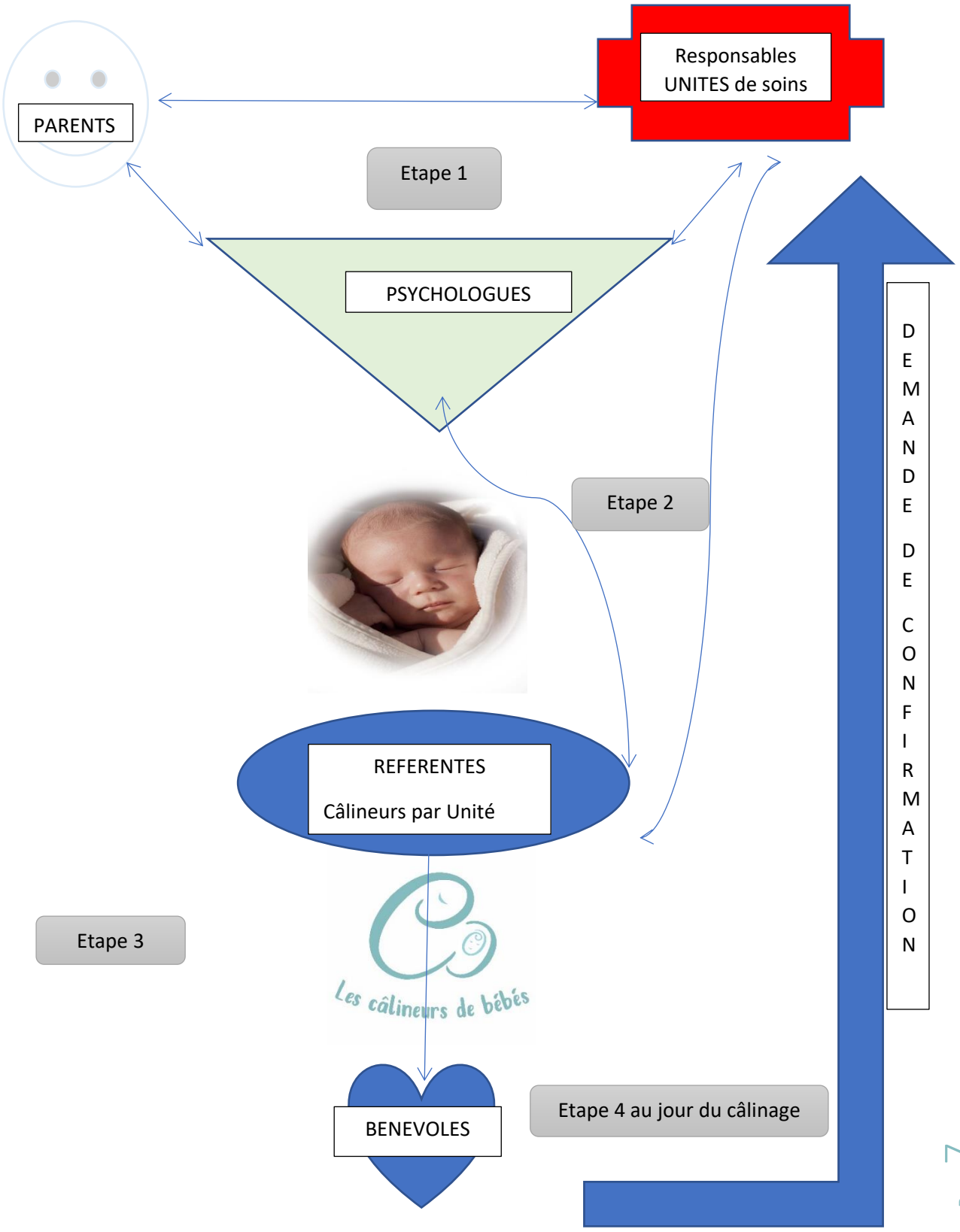

B- Description des rôles au sein d'une situation d'accueil

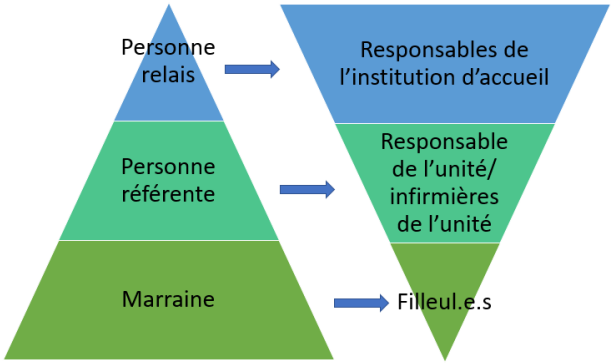

Personne relais	• Un des membres fondateurs de l'Asbl. • Personne de contact entre les responsables de l'hôpital et l'asbl. • Etre disponible pour les personnes référentes de l'hôpital et accueillir leur feedback pour agir dessus si et quand nécessaire • Organiser une réunion bilan avec les responsables de l'hôpital à fréquence régulière (à définir) • Faire en sorte que de la documentation de présentation de l'asbl soit disponible pour l'hôpital (affiches, dépliants) • Organiser avec l'hôpital au moins une réunion de présentation de notre association auprès des responsables des différentes unités d'accueil possibles • Être impliquée dans la vie d'au moins une des unités d'accueil de l'hôpital. • Dans certains cas, dans les hôpitaux où l'asbl n'est présente que dans une unité d'accueil, la personne relais et la personne référente sont la même personne.
Personne référente	• Coordinatrice entre les bénévoles et l'unité • Être sur le terrain 1x/sem. • Connaître son équipe de bénévoles. • Organiser les plannings et gérer les absences. • Gérer le groupe WhatsApp de l'unité • Être joignable pour le feed-back des marraines. • Recueillir le feed-back des responsables de l'unité et le transmettre aux bénévoles du service s'il s'agit de détails facilement gérables et à la personne relais s'il s'agit de questions plus générales méritant plus de réflexion • Être joignable par téléphone pour l'unité • Organiser un calendrier annuel d'intervisions (1x/trimestre) et de supervisions (1x/trimestre) ; au total, 8 réunions /an • Préparer et animer les séances d'intervision. • Communiquer les informations importantes (relatives non pas au quotidien et au planning mais à des questions plus générales) à toute l'équipe par MAIL. • Veiller à ce que des documents de présentation de l'asbl soient toujours disponibles au sein de l'unité et informer la personne relais si besoin de réapprovisionnement
Marraine	• Être sur le terrain 1x/sem. • Accompagner son-sa filleul.e sur le terrain pendant un mois. • Transmettre toutes les infos nécessaires sur l'unité d'accueil, les règles d'hygiène, l'approche d'un câlin, le feed-back WhatsApp,… • Être joignable par téléphone pour accueillir les éventuelles questions, les ressentis de ses filleul.e.s. • Faire l'évaluation de chaque filleul.e avec lui et la référente en fin de stage d'essai.

V – Catégorie de la population ciblée

Nous offrons nos services aux bébés de 0 à 18 mois :

- prématurés ou pas
- qui ont subi des interventions chirurgicales (cardiaques, abdominales, pulmonaires)
- atteints de maladies héréditaires et/ ou génétiques
- en attente de placement

Pour l'instant nous travaillons tout particulièrement à l'HUDERF. Il est important de préciser que cet hôpital est le seul spécifique pour la prise en charge des enfants en Belgique et par conséquent il draine les situations les plus complexes.

Certains parents viennent de province ont la possibilité de loger à la Maison des Parents afin d'éviter de nombreux déplacements. C'est ainsi qu'ils peuvent souffler et que pouvons prendre le relais.

VI – Ce que nous avons fait en 2019

A - Présence dans les services hospitaliers

Après presque une année de préparation et de démarches, la première réunion officielle de travail autour du projet ayant eu lieu le 11 Mars 2018 et la création des statuts de l'asbl le 18 Octobre 2018 (statuts officiels et PV de l'AG disponibles sur demande) nous avons pu commencer les câlins en Mars 2019. Seules les membres fondatrices ont été incluses dans ces premières prestations. L'équipe a ensuite été élargie a de nouveaux bénévoles au gré des recrutements.

Les rôles et responsabilités des intervenants au sein des services ont été clairement définis et sont respectés scrupuleusement (*voir Annexe 2 - Description des rôles au sein d'une institution d'accueil).*

HUDERF :

La convention avec l'HUDERF a été signée le 14 Février 2019 (Convention de Collaboration établie en co-création avec les services de l'HUDERF, disponible sur demande).

A ce jour nous sommes opérationnels au sein de 3 services :

- L'USI (Unité de Soins intensifs)
- La néonatalogie
- Le service de revalidation

La collaboration entre l'asbl et les services d'accueil à l'HUDERF est régulièrement évaluée et fait l'objet d'ajustements si et quand nécessaire. Tous les bénévoles intervenant dans ces services sont informés sans délais par la personne de référence des ajustements / aménagement requis.

Par ailleurs, des groupes WhatsApp dédiés à chaque service ont été créés afin de coordonner la présence des bénévoles en temps réel. Ces groupes WhatsApp ont une double vocation :

a. Coordonner les agendas
b. Donner les infos nécessaires au bon suivi de chaque bébé, tout en respectant les conditions strictes de confidentialité imposées par la convention.

Nous n'intervenons que si et seulement si nous avons l'autorisation parentale et du personnel, afin d'éviter tout malentendu et intervention non souhaitée.

CHIREC – DELTA

La convention avec le CHIREC - après presqu'un an de discussion - a été signée le 7 Octobre 2019. Cette convention a été établie en cocréation avec les services adéquats du groupe CHIREC, sur la base de leur convention de collaboration de référence avec les prestataires de services de bénévolat. (Convention de Collaboration disponible sur demande).

Le câlinage a pu commencer fin 2019 au service de néonatalogie du Site Delta à Bruxelles.

Grand Hôpital de Charleroi

La convention de collaboration avec le Grand Hôpital de Charleroi a été élaborée au quatrième trimestre 2019 et signée le 19 Février 2020 (Convention de Collaboration disponible sur demande). La description des activités de l'association à Charleroi sera donc faite dans le rapport d'activité 2020. Toutes les conditions sont réunies pour que nos services se déroulent dans les meilleurs termes, tant la relation avec les services d'accueil est d'ores et déjà basée sur la confiance mutuelle et une réelle demande de leur part.

B – Notre présence en chiffres

Nombre de bénévoles

	Bénévoles actifs	Bénévoles recrutés mais non encore actifs
HUDERF	15	9
DELTA	2	
CHARLEROI	2	

Nombre de bébés câlinés

Sur 9 mois d'activités (mars 2019 – décembre 2019) une soixantaine de bébés ont été câlinés dans les différents services, entre une et de nombreuses fois chacun.

C- Focus sur une histoire de câlinage : «Câliner, ce n'est pas simplement donner des caresses » (Témoignage d'une câlineuse)

Lorsque j'ai rencontré pour la 1ère fois le petit B, j'ai remarqué qu'il était très petit et d'allure chétive, et qu'il avait une sonde gastrique. Il avait les yeux grands ouverts. L'infirmière me l'a présenté et m'a dit que sa maman venait très rarement le voir et que donc des câlins lui feraient le plus grand bien. La maman avait donné son autorisation écrite. Il n'y avait pas de papa présent.

J'ai demandé à l'infirmière référente du petit B si je devais savoir quelque chose d'important au niveau médical avant de câliner. Elle m'a répondu que B avait la maladie des «os de verre» (maladie génétique) et la raison de la sonde : il refuse tout biberon…..Il faut savoir que nous ne demandons aucune information que ce soit médicale, sociale ou familiale. C'est le personnel qui décide quelles informations nous donner pour pouvoir câliner au mieux.

Suite à cette information médicale, je préfère demander à l'infirmière de me déposer le petit B afin d'éviter toutes manipulations qui risqueraient de lui faire mal (la prudence est de mise) sur un coussin d'allaitement, face à moi. D'emblée il détourne son regard du mien. Je lui dis «Bonjour B, je suis là pour te donner des câlins serais-tu d'accord ? » Je lui caresse délicatement sa petite main et lui dis que je comprenais qu'il tourne sa tête «tu ne me connais pas et moi non plus je ne te connais pas, il faudra qu'on fasse connaissance, on prendra notre temps ». Pendant le câlinage, il n'a cessé de tourner sa petite tête de gauche à droite, sans me regarder. Je lui ai beaucoup parlé et chanté des chansons tout en caressant ses petites mains avec douceur et prudence.

Je l'ai câliné pendant près de 2 heures. Avant de partir je lui ai dit « au revoir et à demain ».

Le lendemain, même scénario pour la mise « dans les bras ». Je lui ai dit « tu te souviens, hier je suis venue te câliner, es-tu d'accord que je le refasse aujourd'hui ? » Il détourne à nouveau le visage. J'observe qu'il a ses petites mains et jambes complètement écartés, comme si ce petit corps ne pouvait à aucun moment se rassembler, c'était pareil la veille….. Ce qui me frappe également ce sont toutes les

petites expressions de son visage, il fait énormément de mimiques (c'est peut-être la seule partie de son corps qui ne lui fait pas mal…) mais ne gazouille pas.

Ce n'est qu'au 4ème jour que j'ai pu avoir une interaction visuelle avec le petit B. Il semblait détendu, calme et j'ai eu droit à quelques petits sourires. C'était une très belle séance de câlinage.

Au 5ème jour de câlinage, à ma grande surprise, je trouve le petit B dans les bras de sa maman ! Je me présente et lui dit que c'est moi qui câline son petit. Elle ne comprend pas notre langue et appelle une infirmière pour qu'elle traduise mes propos. La maman me sourit et me dit merci. Je remarque que B était détendu dans les bras de sa maman et qu'il la fixait. Elle lui chantait des petites chansons, lui souriait et prenait des photos de son bébé. Je ne savais pas si elle était au courant du diagnostic médical (je suppose que oui), il y avait dans son regard comme une «inconscience» , mais ceci est une interprétation purement personnelle. Après 5 minutes je m'éclipse, les laissant tous les 2 dans cette relation «fusionnelle». Le petit B était un autre bébé ! Je n'ai jamais revu la maman.

Je ne vais pas relater toutes les séances de câlinage. Mais il y en a une qui m'a beaucoup troublée. Quand je suis arrivée ce jour-là, B était bien éveillé. Lorsque l'infirmière me l'a mis dans les bras, il a commencé à hurler et cela pendant un long moment. Il me regardait droit dans les yeux avec un regard accrocheur. J'étais désemparée, je ne savais pas quoi faire…Plusieurs hypothèses m'ont traversé l'esprit : il n'a pas envie d'être dans mes bras , peut être que je ne le câline pas comme il le souhaite, je l'ai peut être dérangé dans sa rêverie…..ou peut-être avait-il très mal ? On lui avait mis des petites attelles aux bras et aux jambes. L'infirmière est passée et lui a mis des gouttes sur les lèvres qu'il a sucées et peu de temps après, il s'est calmé….

Malheureusement, je n'ai pas pu lui dire au revoir définitivement, car le confinement avait commencé….

Que peut-on retenir de ces 8 séances de câlinage ? (ce ressenti est tout à fait personnel mais peut-être sera-t-il partagé par d'autres câlineuses)

- *Lorsqu'on apprend qu'un petit bout est atteint d'une telle maladie, c'est un choc que l'on ressent, car on sait que ce petit garçon ne sera jamais comme les autres et souffrira toute sa vie notamment au niveau des contacts sociaux et que sa vie ne sera pas longue.*
- *Le ressenti vis-à-vis de la maman : pourquoi ne vient-elle pas voir plus régulièrement son bébé qui a tellement besoin des câlins de sa maman ? et où est le père ? Surtout essayer de ne pas émettre un jugement*
- *Cette toute jeune maman qui est primipare, pourra-t-elle s'en occuper ? y a-t-il un entourage présent pour la soutenir ?*
- *La frustration lorsqu'il y avait peu d'interaction lors des premières séances, parfois notre attente est trop rapide, il faut pouvoir gérer cela*
- *Lorsque le bébé se met à hurler quand il est dans vos bras alors qu'il semblait paisible dans son petit lit, on est démuni car on ne sait pas comment réagir et tout particulièrement dans cette situation où la douleur est très présente étant donné la pathologie.*
- *Il est vrai que j'avais envie d'avoir plus d'informations sur l'histoire du bébé, sur sa famille et cela m'a beaucoup frustrée je l'avoue mais c'était peut-être tout simplement pour me rassurer, mais me rassurer de quoi ?*
- *Aussi, j'ai été très triste de ne pas pouvoir lui dire adieu, j'ai eu le sentiment de l'avoir abandonné sans aucune explication…*

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire…Câliner, ce n'est pas simplement donner des caresses…

D – Autres activités

Nous avons également consacré beaucoup d'effort, de temps d'énergie :

- à la rédaction des différentes conventions
- aux négociations avec les différents hôpitaux
- à l'élaboration des divers écrits (charte, fiche de recrutement, convention de collaboration
- au recrutement et au suivi des bénévoles
- à l'animation de notre communauté Facebook
- à l'élaboration de notre identité visuelle et autres activités de communication (voir chapitre suivant)

VII – Nous faire connaître et établir notre image

Notre stratégie de communication est de maintenir un équilibre entre notoriété et discrétion : le but est d'établir avec chaque partie prenante (services d'accueil, bénévoles, grand public) une relation de pleine confiance et de respect mutuel. Nous communiquons de façon raisonnée afin de rester prudents car tout reste à construire en termes de légitimité et de réputation, et limitée car plus nous communiquons, plus nous suscitons des demandes de bénévolat que nous ne pouvons pas à ce jour satisfaire.

Cet équilibre entre construction de légitimité et discrétion passe par les médias sociaux, par nos relations directes avec les instituions d'accueil et par nos relations avec les médias qui nous sollicitent (nous n'allons jamais de façon proactive vers eux).

Identité Visuelle

- **Logo** : Notre charte graphique et notre logo ont été définis en Mars 2019 par une graphiste spécialisée

- **T-shirt :** Nous avons également fait faire des T-shirts, aux couleurs de l'association, afin que chaque bénévole soit facilement identifiable par le personnel et par les parents.

- **Brochures :**
  Afin de nous faire connaitre par les parents dans les différents services où nous câlinons, et à la demande aussi des infirmières, nous avons conçu et publié en Novembre 2019 des brochures de présentation (pliable en 3 volets), que nous distribuons régulièrement. *(voir Annexe 5 – Brochure de présentation)*

Réseaux Sociaux :

Facebook

Dès le début de l'aventure a été créé un groupe Facebook « les Câlineurs de bébés » qui a connu une croissance fulgurante, fortement aidé par la couverture médiatique qui a eu lieu. Le groupe a atteint 4421 membres. En Décembre 2019, le groupe Facebook a été désactivé et remplacé par une page Facebook permettant beaucoup plus de possibilités en termes d'animation de communauté. La page est activement suivie par plus de 2300 personnes. En 2020 et 2021 il sera envisagé de lancer des appels au don via cette page. Rien en ce sens n'a été fait pour le moment.

La gestion de ce groupe (et maintenant de la page) est assurée par deux personnes, qui suivent les objectifs suivants :

1 - Réponse aux demandes d'adhésion au groupe:

Réponse aux messages sensibles tels que : témoignages touchants / demandes très particulières / gens qui veulent faire des démarches eux-mêmes pour aller ouvrir les portes de certains hôpitaux.

2 - Création de contenu pour le groupe pour animer la communauté :

Nous publions régulièrement du contenu avec comme ligne directrice : tout ce qui a trait au lien bébés-parents / tout ce qui confirme même scientifiquement le bienfait des câlins pour les nouveaux nés, avec comme point d'attention de ne pas créer des raisons de culpabiliser pour les parents qui ne peuvent pas donner cela à leurs enfants.

Mail

Une adresse spécifique (lescalineursdebebes@gmail.com) a été créée en Décembre 2019 l'adresse mail suivante pour les demandes et propositions plus spécifiques. C'est en effet sur cette adresse que sont envoyées des propositions d'aide (démarcher de nouveaux établissement etc, ou compétences particulières). Pour le moment nous n'avons pas activé ces offres mais les gardons précieusement en réserve ;

Autres sites de référencement

Notre asbl a été référencée le 27 Décembre 2019 sur le site du Guide Social

https://social.brussels/organisation/18752

Couverture Médiatique

Au quatrième trimestre 2019, et plus particulièrement en Novembre et Décembre 2019, nous avons été fortement sollicités par les médias (journaux papiers, digitaux et TV) pour des interviews et reportages.

Les retombées de cette couverture médiatique ont été très positives, participant ainsi à forger notre notoriété, notre réputation et notre légitimité. Ceci a aussi créé un immense engouement du grand public et de nombreuses sollicitations pour devenir bénévole, engouement qu'il a fallu gérer au mieux, en contenant les volontés sans les décourager.

Il a été décidé, suite à cette vague médiatique, qu'une personne du CA était en charge des relations médiatiques et que nous ne répondons aux demandes d'interviews ou autres que sous certaines conditions et quand la valeur ajoutée est visible pour l'ensemble des parties prenantes (l'asbl, les hôpitaux, le grand public, et la cause que nous défendons) et l'alignement avec notre mission respecté.

Récapitulatif de la couverture médiatique

- *Hospichild (27 Novembre 2019)*
- *La DH (7 Décembre 2019) (voir Annexe 9)*
- *Het Niewsblad (8 Décembre 2019) (article en Néerlandais) (8 Décembre 2019)*
- *Interview d'une des administratrices dans Plus Magazine*
- *Reportage télévisé pour la RTBF le 10 Décembre 2019*
- *Article dans le Ligueur (Janvier 2020)*
- *Etc…*

VIII – Nos projets pour 2020

Développer notre présence :

- Consolider nos liens avec les hôpitaux dans lesquels nous travaillons déjà
- Elargir nos activités dans tous les hôpitaux du CHIREC (Ste Anne St Rémi à Anderlecht et Braine l'Alleud)
- Explorer les possibilités d'accueil au sein de nouvelles institutions hospitalières, à Bruxelles et en région wallonne

Développer notre équipe

- Commencer une supervision trimestrielle avec une personne qualifiée et spécialisée dans les interactions avec les bébés, la gestion des émotions et le vécu des bénévoles. Cette personne représenterait pour l'équipe une personne tierce
- Continuer à former de façon continue nos bénévoles à tout ce qui a trait à la souffrance du bébé, aux interactions câlineurs-bébé, à la communication par le toucher, au secret professionnel
- Continuer à recruter des bénévoles de qualité

Assurer la pérennité de nos actions

Jusqu'à ce jour nous avons sollicité nos entourages (famille, amis) pour récolter des fonds.

- Nous comptons à présent élargir notre périmètre en introduisant une demande :
    - au niveau régional Wallonie Bruxelles (ministre de la santé et des affaires sociales
    - au niveau communal (affaires sociales)
    - Au niveau des clubs service (Lion's, Rotary, Kiwani's etc…)
- Une demande de fonds sera également introduite au Fonds Houtman (Fondation Lippens)

IX – Conclusion

Créée en Octobre 2018, et effective depuis mars 2019, on ne peut que constater que le nombre de demandes de câlinage a augmenté de manière continue.

À l'HUDERF, nous avons commencé par l'USI Soins Intensifs, puis d'autres services intra-muros nous ont sollicité pour arriver au nombre de 3.

L'hôpital de Charleroi est très demandeur, et notre intervention a dû s'interrompre peu de temps avant le confinement lié au COVID 19. Nous restons très optimistes quant à la poursuite de nos activités dès que la situation sanitaire de la Belgique le permettra.

Quant à Delta, nous espérons vivement y être plus actifs, conscients néanmoins qu'il s'agit d'un hôpital général, avec un seul service de néonatologie (contrairement à l'HUDERF qui est un hôpital pour enfants) et que par ailleurs les parents peuvent rester auprès de leur bébé grâce à une infrastructure adaptée.

Cette asbl est la seule en Belgique qui offre des câlins aux bébés. Il est clair qu'au départ, plusieurs ajustements ont dû être réalisés, et à plusieurs reprises, à la fois auprès du personnel hospitalier mais aussi auprès des bénévoles. Mais nous y sommes arrivés et en sortons renforcés et confiants.

Dès lors, avec cette expérience, nous pensons qu'il sera plus aisé de nous implanter dans d'autres hôpitaux.

En 18 mois à peine, nous avons créé l'asbl, signé trois conventions avec les hôpitaux, et commencé à câliner une soixantaine de bébés. Les médias nous ont également approchés, créant auprès du grand public un véritable engouement pour la cause que nous défendons.

En cela, nous sommes convaincus que nos fondations sont solides, nous permettant d'être confiants en notre capacité à parcourir le long chemin qu'il nous reste à faire pour que la majorité des bébés hospitalisés en Belgique (dont les parents ne peuvent être présents en continu) puissent bénéficier de nos services et des bienfaits des câlins.

Nous sommes impatients que d'autres hôpitaux nous ouvrent leurs portes, nos équipes étant prêtes, formées et enthousiastes !

X - ANNEXES

Annexe 1 – Les bienfaits de la câlinothérapie……..20

Annexe 2 – Charte déontologique……23

Annexe 3 – Processus de recrutement des bénévoles ……24

Annexe 4 – Fiche de recrutement des bénévoles ……25

Annexe 5 – Brochure de présentation……..26

Annexe 1 – Les bienfaits de la câlinothérapie

Quelques articles fondamentaux

« Quels sont les bienfaits du câlin pour les enfants »

Source : *https://www.one.be/public/detailarticle/news/quels-sont-les-bienfaits-du-calin-pour-les-enfant*

Le toucher est le sens qui se développe le plus rapidement chez l'enfant. C'est pour cette raison que le câlin a des effets bénéfiques pour celui-ci : il peut être perçu comme **apaisant ou relaxant** car il peut **réduire la peur, le stress et les pleurs.** Les câlins, les massages et les caresses peuvent être ressentis comme une forme de **message d'amour** pour l'enfant et être une manière de communiquer de la tendresse.

Déjà dans le ventre de sa maman, l'enfant a l'habitude d'être entouré par le placenta qui le protège. A sa naissance, le bébé perd ses repères et les bras de ses parents vont l'aider à les retrouver.

Le câlin est présent tout au long de la vie d'un enfant. A la naissance et pendant les premiers mois de la vie du bébé, les adultes peuvent faire du « peau à peau » avec lui. Au fur et à mesure qu'il grandit, **le câlin change et évolue.** Les parents prendront l'enfant dans les bras, lui feront des caresses ou lui prendront tout simplement la main pour le réconforter, lui apporter une sécurité. Il est également possible d'apporter cette douceur au travers **de mots tendres** adressés à l'enfant (« *la parole est un câlin de l'oreille* »).

Le câlin et les interactions sociales

Passer du temps en famille et partager des moments de tendresse est constructeur pour un enfant, quel que soit son âge. Le câlin va l'aider à **se sentir en sécurité** et va **créer un lien entre l'enfant ses parents, ses frères et sœurs**. Ce lien va influencer ses capacités à entrer en relation avec l'autre durant son développement ; cette influence se poursuit à l'âge adulte.

La proximité physique et les moments de réconfort ont une multitude d'effets bénéfiques tout au long de la vie tels que : **la capacité à faire confiance à l'autre** et à son environnement, à gérer des situations stressantes ou conflictuelles, à entretenir des liens épanouissants, à mettre des mots sur les émotions vécues et à les partager avec ses proches,…

Le câlin et la santé

Petit comme grand, bébé comme adulte, nous avons tous besoin de donner et recevoir de la tendresse. **Les massages, caresses, bisous et câlins** ne sont pas seulement une manière de montrer son amour, cela influe également sur la santé du bébé et sur celle de ses parents. Recevoir et faire des câlins permet de secréter de **l'ocytocine, l'hormone liée à l'amour, à l'empathie, à l'attachement,...**Embrasser son enfant et le prendre dans ses bras favorise ces décharges d'ocytocine qui sont très importantes pour la régulation du stress.

Par ces différents biais, et d'autres actions hormonales et psychologiques, le câlin peut jouer un rôle très favorable sur **l'immunité de l'enfant.**

Le câlin, un juste équilibre
Tous les enfants n'ont pas la même sensibilité et les mêmes besoins : il n'est donc pas utile de noyer son enfant de câlins mais bien de ressentir quand celui-ci en **exprime le besoin ou l'envie**. Rester à l'écoute de son enfant et de ses besoins est aussi une manière de le câliner.

D'autre part, tous les parents ne sont pas à l'aise avec les câlins : certains peuvent avoir connu une famille qui **montrait son affection de manière différente**, à travers l'humour, le jeu, la danse, ou un autre geste. Le parent doit donc se sentir à l'aise dans les marques d'affection et d'attention qu'il porte à l'enfant. **L'important est qu'un message réconfortant soit transmis, au moment où le parent le juge nécessaire ou bénéfique.**

Câlins à volonté, s'il vous plait

Source : https://sebio.be/fr/blog/calins-n174

LES PROPRIETES THERAPEUTIQUES DU CÂLIN :

1. **Anti-stress :**

Le câlin déclenche la sécrétion de l'hormone ocytocine, aussi appelée l'hormone de l'amour, de l'attachement ou de l'affection. Elle donne un sentiment de sécurité, réduit l'anxiété ainsi que le stress. Il déclenche aussi la production de sérotonine, une hormone tranquillisante et légèrement sédative qui encourage un état d'esprit positif en journée et qui favorise l'endormissement en soirée.

2. **Antidépresseur :**

Principalement grâce à la dopamine, mais aussi grâce aux hormones naturelles citées plus haut, le câlin peut être motivant et énergisant. Il donne envie de sourire. D'ailleurs, c'est simple, la dopamine est surnommée l'hormone du plaisir.

3. **Antidouleur :**

Si, si, le câlin, ça soigne les bobos ! Il incite le corps à produire de l'endorphine qui est l'hormone antidouleur par excellence.

4. **Remède miracle :**

Le câlin diminue le taux de cortisol, une hormone en partie responsable des montées de stress, de l'hypertension artérielle et de certaines maladies cardio-vasculaires. En appuyant sur le plexus solaire, le câlin équilibre le système nerveux. Psychologiquement, il apporte un sentiment de protection, de confiance et de force : un état d'esprit qui aide à lutter contre les maladies et stimule le système immunitaire.

En bref, le câlin, c'est un peu comme une drogue ultra-puissante mais en bien mieux, puisque c'est naturel et cela n'a pas d'effets secondaires néfastes. Attention cependant : c'est tout aussi addictif ;)

« L'importance des câlins chez les prématurés

Source : https://www.planetesante.ch/Magazine/Bebes-enfants-et-adolescents/Premature/L-importance-des-calins-chez-les-prematures

Des recherches ont montré que la qualité des expériences tactiles reçues (agréable ou douloureuse) par un bébé prématuré modifie considérablement son développement cérébral.

Le toucher est le premier sens à se développer in utero. C'est un moyen de survie qui permet d'entrer en relation avec le monde extérieur. Or, les prématurés sont souvent placés en couveuse et nécessitent des soins rapprochés. Un environnement qui ne favorise pas les contacts avec les parents. On sait

pourtant que les câlins sont bénéfiques pour le fonctionnement du cerveau de ces bébés nés trop tôt. Des études menées par l'Université de Lausanne viennent de démontrer que les expériences tactiles modifient le développement cérébral de l'enfant. Les parents sont donc encouragés à avoir des contacts doux avec leur enfant. Comme le nouveau- né a la peau très fine, il est recommandé de poser ses mains avec une pression constante, afin de l'englober. Ces gestes contenants sont rassurants et favorisent le confort et le sentiment d'amour. En outre, ils permettent au bébé de mieux tolérer d'autres interventions moins agréables, comme des soins médicaux.

Les études récentes ont pu mesurer l'effet immédiat de ces contacts avec les bébés: ils diminuent le taux d'hormones de stress et augmentent la sécrétion d'hormones de croissance. A l'inverse, si le nouveau-né subit de nombreux soins douloureux, il développe parfois des troubles de l'attachement. Les câlins ont donc un véritable impact sur le développement cognitif, moteur et relationnel de l'enfant.

Pour aller plus loin, quelques liens vers d'autres infos :

Le super pouvoir des câlins sur France 2 :

Abusez des câlins, c'est bon pour votre bébé !

Les Pouvoirs Extraordinaires Du Corps Humain : les super pouvoirs des enfants

A (re)voir ici ► http://bit.ly/2gMVHtJ

L'importance des calins :

https://www.unmomentpourtoi.com/calin-vertus-de-la-tendresse/

Latest research reveals the more you hug your kids – the smarter they get

https://en.newsner.com/family/latest-research-reveals-the-more-you-hug-your-kids-the-smarter-they-get/

Annexe 2 Charte déontologique

Charte déontologique

Nos valeurs

- BIENVEILLANCE, RESPECT, CONFIANCE

Notre offre

- Nous proposons des moments de câlinage des bébés hospitalisés en néonatologie et pédiatrie. Par le portage, les paroles réconfortantes, les bercements, les tout-petits (jusqu'à 18 mois) peuvent ainsi bénéficier de notre chaleur et notre tendresse lors de l'absence des parents et/ou en réponse aux demandes du service hospitalier d'accueil.

Nos 10 points d'engagement

- Le câlineur agit dans le respect des convictions et des opinions de chacun, il agit sous le secret professionnel et respecte donc la confidentialité des informations qui lui parviennent, concernant tant les parents et les bébés que l'établissement et le personnel.
- Le câlineur est là en support des parents. Lorsqu'il est amené à les rencontrer, son attitude est bienveillante, collaborative et non jugeante dans leurs compétences vis à vis de leur enfant.
- Le câlineur est là en support de l'équipe soignante. Il prolonge un geste, continue, complète, contribue, dans un esprit de collaboration. Il adapte son approche en fonction de la pathologie de l'enfant, en prenant soin d'être informé préalablement, si le personnel soignant l'y autorise.
- Le câlineur s'engage à ne pas intervenir dans les domaines médical, paramédical, psychologique, et administratif. Il s'inscrit dans une dynamique de coopération et de liaison avec le personnel hospitalier.
- Le câlineur respecte le cadre instauré par le milieu hospitalier dans lequel il propose son bénévolat. Il s'engage à connaître et à respecter scrupuleusement les règles d'hygiène dans chaque service.
- Le câlineur s'engage à avoir des tenues adaptées et à ne pas utiliser de produits sans accord préalable. Il/elle ne portera pas de bijoux, de montre, aura des ongles courts, sans vernis et se lavera les mains avec du désinfectant avant un contact avec les bébés. Les dames attacheront leurs cheveux (à confirmer avec les règles des hôpitaux).
- Le câlineur s'engage à respecter les horaires prévus avec l'hôpital. En cas d'absence, il s'engage à prévenir au moins 24h à l'avance.
- Le câlineur participe régulièrement à des intervisions et demande rapidement écoute et soutien lorsqu'il vit des choses émotionnellement difficiles dans le cadre de son bénévolat.
- Le câlineur s'engage sur la durée, afin de faire bénéficier les structures d'accueil de sa formation, de son expérience et d'une continuité.
- En toutes circonstances, le câlineur représente l'ASBL « Les Câlineurs de bébés » de façon humble, et discrète. Il est à l'écoute, respecte en tout temps le cadre qui lui est donné par l'ASBL.

Annexe 3 - Processus de recrutement

Provenance des candidats

- Site interne
- Facebook
- Bouche à oreille
- marrainage par l'une de nous

Présélection

- La secrétaire de l'asbl envoie au candidat le pack infos 1 : fiches de candidature / présentation du projet / charte déontologique
- Le candidat renvoie à sa fiche de candidature remplie
- La secrétaire envoie les fiches aux deux recruteuses

Sélection

- Entretien en face à face avec le.a candidat.e
- Discussion puis décision
- Secrétaire informe le.a candidat

Réponse

- Secrétaire informe la marraine (si il y en a une) avant le.a candidat.e
- Secrétaire envoie lettre de refus ou d'acceptation au.à la candidat.e
- Si acceptation : secrétaire envoie le pack infos 2 à faire signer par le nouveau bénévole : charte / convention de bénévolat / convention de l'asbl avec la structure d'accueil où le.a bénévole commence son bénévolat / demande de certificats médical et judiciaire

Mise en route

- Le bénévole renvoie tous les documents signés / paraphés à la secrétaire
- Le bénévole commence avec son binôme avec suivi pendant 3 mois (période d'essai)

Confirmation et suite

- Participation aux formations requises minimales
- Confirmation du bénévolat avec possibilité d'aller seul
- Suite des formations obligatoires endéans les 6 mois
- Supervisions / intravisions…

Annexe 4 - Fiche interview recrutement bénévole

PROFIL

- Profession
- Centres d'intérêt
- Enfants/petits-enfants
- Formation
- Date de naissance
- lieux souhaités disponibilités

EXPÉRIENCE

- Expérience professionnelle avec la petite enfance
- Expérience bénévolat

MOTIVATION

- Pourquoi souhaitez-vous devenir câlineur bénévole au sein de notre asbl ?
- En quoi pensez-vous correspondre au profil de bénévole recherché pour câliner des bébés hospitalisés ?
- Quelles sont vos valeurs personnelles principales ?
- Quelles sont les 3 qualités que vos proches apprécient le plus chez vous ?
- Quel trait de caractère souhaiteriez-vous améliorer ?
- Avez-vous des limites personnelles que vous souhaitez nous partager ?
- Comment réagit votre entourage (famille, collègues) par rapport à votre volonté de vous engager dans notre association ?
- Que signifie pour vous « câliner » ?
- Quels sont, à votre sens, les bienfaits des câlins ?

APTITUDES AU CALINAGE DE BÉBÉS EN MILIEU HOSPITALIER

- A votre avis, qu'avons-nous comme public ?
- Vous êtes déjà allé(e)
  - dans un service de soins intensifs pour bébés ?
  - dans un service de néonatologie ?
- Non ? Comment l'imaginez-vous ?
- Que faites-vous quand vous arrivez dans la chambre de bébé ?
- Si vous ne pouvez pas prendre bébé dans les bras, que faites-vous ?
- Si bébé présente un signe de détresse : respiration, crache du sang, pleurs... que faites-vous ?
- Face à une émotion forte, comment réagissez-vous ?
- Comment quittez-vous le bébé, la chambre, le service ?
- Comment voyez-vous votre rapport aux parents du bébé ?
- Si un parent se confie à vous comment réagissez-vous ?

CONCLUSION

- Quel est votre rapport à la maladie, à la mort ?
- Avez-vous des craintes, peurs particulières par rapport à votre engagement au sein de l'association ?
- Avez-vous des questions ?

Annexe 5 – Brochure de présentation

Recto

Nos valeurs et notre engagement

La philosophie de notre association se résume en quelques mots: bienveillance, respect, confiance.

Le bon fonctionnement de notre association repose sur les relations de confiance instaurées entre les professionnels de santé, les parents et les bénévoles, et se fonde également sur notre code de déontologie.

Chaque membre bénévole câlineur s'engage ainsi à :

- travailler en liaison avec l'équipe soignante et les parents ;
- adapter son approche, son geste en fonction de la pathologie de l'enfant, en prenant soin d'être informé auprès du personnel soignant ;
- respecter la confidentialité des informations qui pourraient leur parvenir, concernant tant l'établissement et le personnel que le patient lui-même ;
- agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun ;
- n'intervenir ni dans le domaine médical, ni paramédical, ni administratif.

Comment nous contacter ?

Vous êtes parents
Vous pouvez faire votre demande de relais-câlin pour votre bébé directement auprès du personnel soignant du service où il est hospitalisé.

Vous êtes personnel soignant d'une institution hospitalière
Si vous souhaitez faire bénéficier votre service de notre présence ou avez toute autre demande d'information, contactez-nous à l'adresse mail : lescalineursdebebes@gmail.com.

Vous souhaitez devenir bénévole
Contactez-nous via notre adresse mail : lescalineursdebebes@gmail.com. Nous entamerons alors avec vous la procédure de recrutement puis de formation.

Vous souhaitez soutenir financièrement notre association
Vous voulez faire un don pour que nous puissions étendre notre action, former les bénévoles, développer nos outils de communication ou organiser des évènements au profit de notre association ? Voici les coordonnées de notre compte bancaire : IBAN BE26000452905629.

Vous voulez suivre nos activités
Vous êtes sensibles à la cause des bébés hospitalisés, convaincus du bienfait des câlins ? Suivez-nous sur notre page facebook « Les Câlineurs de bébés ».

Les Câlineurs de bébés ASBL

Avenue de la Couronne 38 – 1050 Bruxelles
RPM Région Bruxelles Capitale - 0712.575.658
Numéro de compte BE26000452905629

Les câlineurs de bébés

Association belge créée en 2018

« La tendresse, c'est l'amour exempt de toute convoitise, de toute possession.
C'est faire le choix de l'autre pour lui donner du bon. »
Jacques Salomé

Verso :

Pourquoi avoir créé l'association « Les Câlineurs de bébés » ?

Tous les bébés ont besoin d'être câlinés et rassurés, d'autant plus lorsqu'ils sont hospitalisés, dans un univers qu'ils perçoivent comme stressant et angoissant.

Or lorsqu'on est parent et que son bébé doit être hospitalisé pour une certaine durée, on n'a pas forcément la possibilité de rester 24H/24 avec lui. De même pour les membres du personnel médical, qui doivent assurer un rythme de soins effréné chaque jour.

C'est pour offrir réconfort, chaleur et sécurité aux bébés hospitalisés et apporter un relais aux parents et au personnel soignant, que notre association, unique en Belgique, a été créée en octobre 2018.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une association de bénévoles qui câlinons les bébés de 0 à 18 mois auprès des services hospitaliers spécialisés dans la toute petite enfance.

Que proposons-nous ?

Nous proposons un «relais tendresse» aux bébés dont les parents ne peuvent être présents de manière continue lors de leur séjour à l'hôpital et cela, toujours avec leur accord préalable et celui des services hospitaliers.

Notre fonctionnement en groupe nous permet, grâce à l'étendue de nos disponibilités horaires, d'assurer de larges plages de présence auprès des services demandeurs.

Notre offre concrète

Ce « relais tendresse » se traduit concrètement par des moments de câlinage (bercer, dorloter, réconforter, chanter), afin que les bébés puissent bénéficier d'un maximum de chaleur et de tendresse lors de leur hospitalisation.

Comment intervenons-nous ?

Continuité
Nos bénévoles s'engagent dans la durée, afin de garantir fiabilité, continuité et efficacité de notre action.

À la demande
Nous prenons en charge les nourrissons à la demande du personnel hospitalier chaque jour de la semaine et en accord avec les parents.

Présence régulière
Nous assurons une présence quotidienne régulière dans le service.

Respect des horaires
Nous respectons les horaires prévus avec l'établissement.

Règles d'hygiène
Nous respectons les règles d'hygiène en vigueur dans le service hospitalier.